



## **APPEL À CANDIDATURES**

### **DEVENEZ LE PARTENAIRE EXCLUSIF DE SOCIÉTÉ AÉROPORTUAIRE GUADELOUPE PÔLE CARAÏBES POUR LA COMMERCIALISATION ET LA GESTION DE L'ENSEMBLE DES ESPACES PUBLICITAIRES DE L'AÉROPORT DE POINTE-À-PITRE/LE RAIZET (à l'intérieur des terminaux et en l'extérieur sur l'ensemble de la Concession aéroportuaire)**

La Société Aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes SA (SAG PC), gestionnaire de l'aéroport de Pointe à Pitre/le Raizet (2 253 284 passagers en 2016, 10<sup>ème</sup> aéroport français et 1<sup>er</sup> des DOM) lance un appel à intérêt en vue de présélectionner des sociétés candidates, intéressées par la commercialisation et la gestion des espaces publicitaires de l'aéroport.

Ce **lot « Régie Publicitaire »** comprend l'ensemble des espaces publicitaires à l'intérieur des Terminaux ainsi que sur les zones extérieures de l'aéroport (voies d'accès, parkings, façades, sites annexes dont le fret). Le financement et l'installation des supports seront à la charge de la société. La description de ces espaces publicitaires ainsi que les types de supports autorisés seront communiqués dans le dossier d'Appel d'Offres qui sera remis aux candidats présélectionnés.

La durée envisagée pour le contrat de concession visé est de **10 années**.

Afin d'obtenir le fichier Excel « Annexe VI - Information - Lot « Régie Publicitaire » mentionné ci-dessous, les sociétés intéressées devront en faire la demande par email à l'adresse suivante :

[consultationpublicite2017@guadeloupe.aeroport.fr](mailto:consultationpublicite2017@guadeloupe.aeroport.fr)

Seules les candidatures remplissant les conditions suivantes recevront le dossier de consultation à l'issue de cette première phase :

- Avoir fourni :
  - Les statuts sociaux ;
  - Un extrait d'immatriculation au Registre des Commerces et des Sociétés de moins de 3 mois ;
  - Les 3 derniers bilans de la société candidate ;
  - Le CV des mandataires sociaux ;

- Le détail de la répartition du capital permettant d'identifier les actionnaires qui exercent le contrôle réel de la société.
- Ne pas être en redressement judiciaire (fournir une attestation sur l'honneur).
- Ne pas être en situation de retard de paiement vis-à-vis de la société Aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes.
- Répondre aux critères suivants :

Critères de pré-sélection (concerne la société candidate ou le/les porteurs du projet)	Lot 9
	Publicité
Nombre minimum d'années continues d'expérience dans la publicité extérieure (*)	10
Minimum de chiffre d'affaires total de la société réalisé en 2016 (Million €)	2
Nombre minimum d'années d'expérience dans le secteur de la publicité dans les aéroports ou centres commerciaux au cours des 10 dernières années	5
Nombre minimum d'aéroports ayant au moins 1 million de passagers par an où le candidat gère actuellement (2017) toute la publicité ou en partie (minimum 30%)	2
Minimum de chiffre d'affaires réalisé en 2016 dans l'activité de la publicité en aéroports (Million €)	1,5
Pour au moins 50% du chiffre d'affaires réalisé en 2016 en activité publicité, devront être jointes au dossier de candidature copies des lettres produites par les concédants confirmant que le candidat est parfaitement à jour de toutes sommes dues au titre de loyer et/ou redevance.	50% du CA
(*) Publicité extérieure = Essentiellement mobilier urbain et publicité dans les transports (aéroports inclus)	

- Avoir complété une copie papier de tous les onglets du fichier Excel « Annexe VI - Information - Lot Régie Publicitaire. » entièrement complétés et signés et transmis une copie sur clé USB en format électronique (.xls ou .xlsx) de ce fichier Excel, ce formulaire visant à s'assurer que le candidat respecte bien les critères susmentionnés.

Les candidats devront fournir l'ensemble des pièces justificatives démontrant la réalité des valeurs déclarées.

Si nécessaire et à tout moment, la SA GPC pourra modifier la liste des critères susmentionnée ou ne pas donner de suite à la consultation.

Les candidats intéressés doivent déposer une demande d'admission sous double enveloppe cachetée contre remise de récépissé à l'adresse ci-dessous :

Société Aéroportuaire Guadeloupe-Pôle-Caraïbes S.A.  
 Direction de l'Exploitation  
 Aérogare Guadeloupe Pôle Caraïbes – Niveau R2  
 Morne-Mamiel – 97139 - Les Abymes

- L'enveloppe extérieure portera les mentions :

- « NE PAS OUVRIR »
- « Offre de candidature pour le Lot « Régie Publicitaire »
- L'enveloppe intérieure portera la mention :
  - « Offre de candidature pour la Régie Publicitaire »

Date limite de dépôt pour les offres de candidature : **05 Mai 2017 - 12 heures** (dernier délai)

Les candidats sélectionnés recevront un dossier de consultation (RFP) courant mai 2017 et auront ensuite environ 1 mois pour préparer une offre qui sera jugée selon les critères et pondérations suivants :

- |                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| • Engagement Commercial             | 250 points |
| • Engagement Financier              | 500 points |
| • Crédibilité de l'Offre financière | 250 points |

Cette consultation ayant pour objectif la délivrance d'une Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public, n'est pas soumise aux règles des Marchés Publics.